

APPEL PUBLIC AU GRADE :

D'agent ou agente technique – Technicien ou technicienne du spectacle / Régie lumière (H/F/X)

Contrat de travail de remplacement à 1/5^{ème} temps du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024 et du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025.

Pour les besoins de fonctionnement du Service de la Culture – Département Gestion et Appui.

CONDITIONS GENERALES D'ACCES :

- Etre belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Pour les candidats masculins : satisfaire aux lois sur la milice.

DIPLÔME ET FORMATION :

- Être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire technique dans un des domaines suivant : arts plastiques, électricité, électricité-électrotechnique, électricité option électronique, électronique, électrotechnique, électricité et électronique industrielle, sciences industrielles.
- Avoir au minimum 1 an d'expérience dans le domaine de la régie/technique lumière

AUDITION :

- L'interview portera notamment sur la motivation des candidats, la vision de la fonction et les compétences comportementales et techniques liées au poste.

AUTRES :

- Le descriptif de fonction est annexé au présent document ;
- Un agent ou une agente technique est rémunéré.e dans l'échelle barémique D7 :
Estimation de la rémunération brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à 1/5^{ème} temps – 581,80 €.
- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 € par jour presté (1,09 € quote-part travailleur et 6,91 € quote-part employeur).

Les candidatures doivent être adressées, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR ou introduites, par mail, à l'adresse mathilde.gautier@province.namur.be

Pour le 20 septembre 2023 au plus tard.

Elles seront accompagnées, SOUS PEINE D'IRRECEVABILITÉ, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé ainsi que de la copie du titre d'études requis.



PROVINCE
de **NAMUR**

*Administration de la Santé Publique, de l'Action
Sociale et Culturelle*

IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Technicien ou Technicienne du spectacle – Régie lumière (F/H/X)
<i>Grade</i>	Agent technique ou Agente technique
<i>Echelle barémique</i>	D7
<i>Statut</i>	CDD du 01/09/2023 au 30/06/2024 et du 01/09/2024 au 30/06/2025
<i>Régime de travail</i>	1/5 ^{ème} temps
<i>Service</i>	Service de la Culture

PRESENTATION DU SERVICE

Mission principale du service

La culture doit, dans le contexte socio-économique actuel, être porteuse d'enjeux sociétaux, politiques et économiques. Par la diversité de ses champs d'action (arts plastiques, lecture publique, musique, arts en mouvement, éducation permanente, de médiation, etc.), le Service de la Culture a pour mission de sensibiliser à tous les arts dans le but de développer le sens critique en toute intelligence et liberté, de contribuer à l'épanouissement et au développement de l'individu. Sur base des orientations du Collège, les priorités d'action sont les pratiques émergentes, le pluralisme, la collaboration avec les acteurs culturels de la Province, le développement d'un lieu de référence en matière culturelle en province de Namur (le Delta) et une attention particulière au public jeune et au public dit « fragilisé ».

Le secteur Technique du Service de la Culture de la Province de Namur fait partie du Département Gestion et Appuis. Il est un service d'appui qui coordonne la gestion du personnel technique en lien avec les activités se déroulant au sein du Delta et des activités de décentralisation.

Position de l'agent dans l'organigramme du service

N+2 : Responsable Gestion & Appui – Adjointe à la direction

N+1 : Responsable technique « régisseur »

N : Technicien du spectacle – Régie lumière

LES MISSIONS :

Mission principale, raison d'être ou finalité :

Dans sa spécialité professionnelle et sous l'autorité du responsable technique, le technicien ou la technicienne participe à la conception et met en œuvre les dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement.

La personne est garante du respect des conditions d'utilisation du matériel, de l'application des normes de sécurité pour le personnel et le public.

La personne est garante d'un bon environnement, de l'hygiène et la salubrité du site ainsi que d'un bon cadre de vie.

Missions et activités :

EXPERTISE TECHNIQUE

- Participer aux analyses techniques :
 - Rédiger des notes sur la faisabilité technique d'un plan de feux
 - Concevoir des plans d'éclairage
 - Estimer un temps de transport (en décentralisation), de montage, de mise en œuvre et de démontage du matériel
 - Proposer une création et un programme d'équipement en lien avec le spectacle
- Installer les matériels et équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements :
 - Lire et comprendre une fiche technique, un plan d'installation, de diffusion sonore, de feux
 - Aménager un plateau et l'espace d'accueil du public
 - Identifier le matériel demandé
 - Implanter et régler des matériels
 - Manutentionner des matériels et mettre en œuvre des systèmes de levage

	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des systèmes de pilotage automatisé des lumières - Organiser des installations techniques (salles, espaces publics, plein air) - Effectuer l'adaptation, le contrôle des installations et la mise en sécurité du plateau - Accompagner les spectacles et ajuster les moyens matériels et techniques nécessaires et expliquer au public les règles de sécurité - Assurer la mise à jour de la fiche technique du lieu - Vérifier la conformité des installations au regard des prescriptions techniques et des règles de sécurité lors de décentralisation - Assurer un contrôle périodique des conditions de bon fonctionnement des matériels et équipements
<i>Contraintes du poste :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacements fréquents sur les lieux de spectacle et/ou évènement (Belgique ou étranger) - Equipement : chaussures de sécurité et uniforme - Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles (nuits, week-ends) - Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés à la programmation des spectacles - Métier à forte pénibilité et risques professionnels nombreux : charges lourdes, risques électriques, travail en hauteur, intempéries, etc. - Être titulaire d'un permis B, le permis C est un plus

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :

<u>COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :</u>	
<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire technique dans un des domaines suivant : arts plastiques, électricité, électricité-électrotechnique, électricité option électronique, électronique, électrotechnique, électricité et électronique industrielle, sciences industrielles. - Avoir au minimum 1 an d'expérience dans le domaine de la régie/technique lumière - Avoir une bonne connaissance dans les domaines du son, électricité, audiovisuel, etc. est un plus - Avoir une bonne connaissance de l'anglais et/ou du néerlandais est un plus - Avoir une connaissance approfondie des différents matériels et caractéristiques techniques de fonctionnement dans le domaine de l'éclairage de plateau (spectacles/évènements) et de la projection - Avoir une bonne connaissance des logiciels, des matériels motorisés et informatiques spécialisés en lumière - Posséder une expérience indispensable dans le domaine de l'éclairage de plateau (spectacles/évènements) - Connaître les normes d'hygiène de santé et de sécurité

	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les gestes de premiers secours - Connaître l'Institution provinciale et le rôle du Service de la Culture sur l'ensemble du territoire
<p><i>Savoir-faire :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre ses connaissances en matière de projection et d'éclairage : <ul style="list-style-type: none"> - Lire les données techniques (plan de feu, symboles, fiches techniques, etc.) - Faire le lien avec les nouvelles technologies (réseaux, NODAL, etc.) - Pouvoir assurer une intervention technique d'urgence - Rédiger des notes, rapports, comptes rendus, documents relatifs à son domaine - Concevoir des plans d'éclairage et assurer la qualité artistique et technique d'un spectacle ou d'un événement - Maîtriser la lumière et pouvoir créer l'ambiance d'un spectacle ou d'un événement - Pouvoir projeter sous différents supports (bobine, numérique, etc.) - Gérer le matériel : <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et maintenir le matériel - Gérer les stocks et approvisionnement - Pouvoir faire des recherches et analyses comparatives des produits - Assurer un bon suivi auprès des différents fournisseurs (garantie, fiche technique, formation, etc.) - Assurer les inventaires des matériels de scène - Accompagner et traiter les demandes des utilisateurs (partenaires, centre culturel, tissus associatifs, locataires, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> - Écouter les demandes et apporter des solutions pratiques et techniques - Relayer les demandes des usagers auprès de la hiérarchie - Rédiger des notes et avis à l'attention des demandeurs - Apporter son expertise pour donner une plus-value aux créations proposées - Planifier et organiser - Optimiser l'utilisation des espaces dans le respect des normes de sécurité - Établir de bonnes relations fonctionnelles avec les usagers : <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer clairement et efficacement avec les différents fournisseurs et prestataires de service, le personnel occasionnel et les intervenants techniques sur les spectacles - Pouvoir accueillir et guider les artistes - Être capable de s'adapter aux différentes organisations du travail en équipe - Gérer la prévention : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les normes d'hygiène, de santé et de sécurité adéquates concernant les travaux effectués ainsi que celles applicable aux locaux, tant pour soi que pour l'utilisateur - Respecter et faire respecter les décisions prises par le Commandant des pompiers et le service de prévention - Faire évoluer son métier : nouvelles technologies, formations,

	<p>benchmarking, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la synchronisation du travail d'éclairage avec les autres métiers de la scène - Apporter son aide à l'ensemble de l'équipe technique
<p><i>Savoir-être :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe - Être organisé.e et ordonné.e - Être efficace - Avoir le sens des responsabilités : s'engager avec discernement dans une action relevant de ses attributions et assumer ses choix - Faire preuve de sens de l'analyse et esprit de synthèse - Être autonome en prenant des initiatives dans le cadre de ses responsabilités - Faire preuve de sens critique : s'interroger, porter un jugement constructif - Être minutieux.ieuse, rigoureux.euse et patient.e, surtout pour certaines tâches de précision - Être soucieux.ieuse de maintenir l'environnement de travail propre et agréable - S'adapter : flexibilité et polyvalence - Être ouvert au changement (adaptabilité), tout en n'étant pas dérangé par les tâches plus répétitives - Avoir une bonne endurance - Entretien des relations de confiance avec ses responsables, relayer les informations nécessaires - Être sociable, avoir une ouverture d'esprit en toutes circonstances, bon contact avec les membres du personnel ainsi que les usagers - Avoir un excellent sens relationnel (contact clients, artistes...) - Avoir une bonne présentation (proximité avec le public et les artistes) - Être disponible et attentif.ive - Avoir le sens de l'écoute et du dialogue - Avoir un grand sens de la déontologie et de la discrétion - Être diplomate - Être capable d'assurer la charge physique liée à la fonction - Respecter les directives dans les délais impartis - Pouvoir réagir face à une situation inattendue